

Rixheim, le 24 août 2024

République Française



Ville de
Rixheim

28, rue Zuber - B.P.7
68170 RIXHEIM CEDEX

Tél. : 03 89 64 25 34

Fax : 03 89 44 04 07

www.rixheim.fr

POLICE MUNICIPALE
police.rixheim@rixheim.fr

286/ POL / 2024

ARRÊTÉ

Fermeture temporaire du complexe sportif de la rue du Stade

Aire de jeux, Skate-park , Parcours de Santé et les chemins d'accès

Le Maire de la Ville de RIXHEIM,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et L.2542-2 ainsi que le Code des Communes,
- Vu l'article R.610-5 du Code Pénal,
- Vu les travaux exécutés par la société OMEXON pour le remplacement des pylônes RTE du 26 au 30 août 2024.

Considérant que des travaux sur le réseau de transport électrique nécessitent la fermeture des aires de jeu, des parcours, du skate-park, ainsi que l'ensemble des chemins d'accès situés au sein du complexe sportif de la rue du Stade, il y a lieu de fermer et d'interdire l'accès à ces installations pour tous les usagers à compter du jeudi 29 août au vendredi 30 août 2024 inclus, afin de garantir leur sécurité et prévenir tout risque d'accident.

ARRÊTÉ

Article 1^{er} : L'aire de jeux, Skate-park , Parcours de Santé et les chemins d'accès de la rue du stade seront fermés du 29 au 30 août 2024 inclus.

Article 2 : Il est interdit à toute personne de pénétrer dans les zones précitées.

Article 3 : Toutes infractions constatées donneront lieu à des poursuites conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

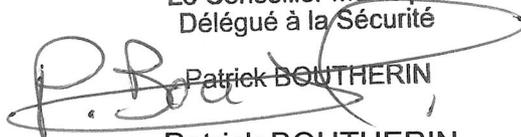
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie à RIXHEIM,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers à RIXHEIM,
- Monsieur le Chef du Service de la Police Municipale de RIXHEIM,
- Madame l'Adjointe Déléguée aux Sécurités,
- Monsieur le Directeur Général des Services,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques (pour exécution et/ou information),
- Affichage.

Fait à Rixheim le 24/08/2024.

Pour le Maire

Le Conseiller Municipal Délégué à la
Sécurité

Pour Le Maire
Le Conseiller Municipal
Délégué à la Sécurité


Patrick BOUTHERIN
Patrick BOUTHERIN

Publié sur le site de la commune de
Rixheim

Le 26 AOUT 2024